

# Systeme d'encadrement éducatif



## École Saint-Jean-Baptiste

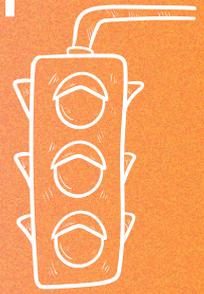


2024-2025



# Service d'éducation spécialisée

## TES école



3 volets d'intervention:

1. Prévention ( tout le personnel)
2. Intervention niveau 2 (soutien de la TES)
3. Intervention niveau 3 ( soutien de l'équipe école)

Certains élèves ont un plan d'action, ainsi cela peut prendre des directions différentes selon le protocole établi.

### Que faire pour une référence en encadrement?

Le titulaire de l'élève doit remplir un billet blanc après quelques interventions de niveau 1 ou bien demander un code bleu afin que la TES réponde rapidement au besoin.

### Interventions de niveau 1



**Concerne tout le personnel de l'école**

Référence au système classe du titulaire/ Enseignement du comportement souhaité/Approche sécurisante auprès de l'élève/ Moyens d'autorégulation (objet sensoriel, pause, time-timer)/Discussion individuelle à l'écart du groupe /Outils visuels, signaux non-verbaux/Système de renforcement positif /Ignorance intentionnelle du comportement lorsqu'approprié/Choix dirigés clairs/Application d'une conséquence logique pour favoriser la responsabilisation de l'élève/Gestion des conflits mineurs

### Interventions de niveau 2



**Un billet blanc doit être rempli obligatoirement afin que la TES rencontre l'élève.** Celui-ci doit être remis dans **la boîte aux lettres en encadrement.**

Si les difficultés **comportementales persistent** malgré les interventions et l'application du système d'encadrement de la classe

Le billet jaune ou rouge devra être signé par un parent/ tuteur.

La **TES accompagne ou met en place des moyens** qui seront soutenus par l'enseignant.

### Intervention de niveau 3



**1.Situation de danger :** l'élève est en désorganisation, adopte des comportements qui menacent sa sécurité ou celle des autres.

Un **code bleu** est alors demandé. Un intervenant doit se présenter dans un très court délai.

2.Référence en encadrement pour un comportement **dirigé envers quelqu'un.** Ex: vol, vandalisme, toute sorte de violence, impolitesse grave, menace etc.

# Présentation du système



<b>Niveau 1</b>	<p>Niveau 1 (80%) : interventions efficaces pour tous les élèves</p> <p><b>*Intervention qui peut être faite par l'entièreté du personnel mais qui doit être rapportée au tuteur de l'élève</b></p>
<b>Niveau 2</b>	<p>Niveau 2 (15%) : interventions intensives en sous-groupe ou individuellement pour les élèves qui ne progressent pas de façon satisfaisante malgré une intervention efficace en niveau 1</p> <p><b>*Accompagnement et support de la TES</b></p>
<b>Niveau 3</b>	<p>Niveau 3 (5%) : interventions spécialisées et individuelles pour ceux dont les difficultés persistent malgré les interventions de niveau 1 et 2</p> <p><b>* L'équipe des services complémentaires peut inclure la direction, enseignants, la TES, la psychologue, la psychoéducatrice et la SPE.</b></p> <p>Certains élèves bénéficient d'un plan d'action, ainsi celui-ci prime sur tous les autres interventions.</p>

# Service d'éducation spécialisée

## Codes utilisés

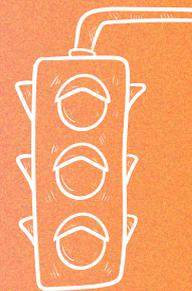


<p><u>Code jaune</u></p>	<p>Lorsqu'un <b>élève est en fuite</b>, l'adulte qui le constate doit donc demander à la secrétaire d'émettre le code bleu au multi vox. En début d'année, un protocole d'intervention est mis en place avec des personnes spécifiques afin de maximiser les recherches.</p> <p><b>Zone 1:</b> Gymnase et ses remises, bureau de l'enseignant, vestiaires et coin de rangement.</p> <p><b>Zone 2:</b> Coin du préscolaire, de l'adaptation scolaire (rez-de-chaussée et 1er étage) et toilettes.</p> <p><b>Zone 3:</b> Ascenseur, bureaux de la direction et de la secrétaire, salle du personnel, coin sous l'escalier, toilettes (élèves et employés).</p> <p><b>Zone 4:</b> Premier étage, escalier du SDG et son rangement.</p> <p><b>Zone 5:</b> Deuxième étage, escalier central et salle de bain.</p> <p><b>Zone 6:</b> Cour d'école et ses alentours, stationnements.</p>
<p><u>Code bleu</u></p>	<p>Lorsqu'un élève est en <b>désorganisation</b> et/ou l'adulte a besoin d'un support pour l'intervention car la <b>sécurité</b> de l'élève ou des autres est <b>compromise</b>.</p>
<p><u>Code rouge</u></p>	<p><b>!!Situation d'exception!!</b></p> <p>L'intervenant demande à la secrétaire d'émettre un code rouge afin que tous les élèves reste en classe. <b>Aucune circulation</b> dans la zone demandé. Exemple code rouge RC. Tous les enseignants doivent s'assurer que <b>les enfants restent dans leur classe</b>. L'enseignant le plus près des portes automatiques ira donc les fermer.</p> <p>Si cela se produit près de l'heure du dîner ou bien à la fin des classes, demander aux enfants de rester en classe le temps qu'il faudra. À ce moment, le SDG et les autobus seront avisés.</p>



# Niveau 1

## interventions préventives

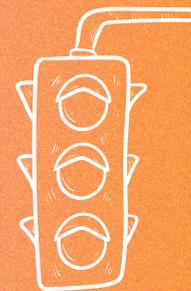


<b>Interventions préventives</b>	<p>Écart de conduite mineur. Tous les adultes de l'école peuvent intervenir auprès des élèves. Cette étape consiste à discuter avec l'élève, nommer le comportement attendu, encourager les comportements adéquats.</p> <p><b>Référence service d'éducation spécialisée TES école</b></p>
<b><u>L'adulte témoin de l'écart de conduite doit :</u></b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Constaté l'écart de conduite</li><li>2. Faire une intervention verbale</li><li>3. <u>Rappeler la règle à l'élève, renseigner explicitement le comportement attendu</u></li><li>4. Remplir un billet blanc lorsque le comportement persiste et des interventions de niveau 1 ont été complétées.</li><li>5. <b>Remettre le billet blanc dans la boîte aux lettres au local TES</b> (communiquer l'écart de conduite au titulaire de l'élève)</li></ol> <p>Si la TES juge que ce n'est pas une intervention de niveau 2, c'est de sa responsabilité d'aviser l'enseignant qu'elle ne rencontrera pas l'élève.</p>
<b>Lors de votre surveillance sur la cour de récréation</b>	<p>Si c'est la fin de la récréation et vous n'avez pas eu le temps de régler la situation, et que celle-ci nécessite une médiation: prenez les noms en note et remplir un billet blanc afin que la TES puisse intervenir auprès des personnes concernées.</p>



# Niveau 2

## interventions soutenues par la TES



### Billet blanc remis à la TES

Le billet blanc **est remis par l'adulte témoin (titulaire, surveillant, enseignant spécialiste, éducatrice...)**. Celui-ci est complété lorsque l'élève continue de présenter des écarts de conduite pour une même règle malgré les interventions effectuées pour le soutenir. La TES prendra donc la décision si elle transforme le billet blanc en billet jaune tout dépendamment du comportement problématique et de sa récurrence.

### L'adulte témoin de l'écart de conduite doit :

1. Constaté l'écart de conduite
2. Faire une intervention verbale
3. Remplir un billet blanc
4. Remettre le billet dans la boîte aux lettres de la TES

### La TES doit :

1. Mettre en place des mesures d'aide avec le soutien de l'enseignant
2. Assurer un suivi auprès du titulaire
3. Faire parvenir le billet aux parents
4. Assurer un suivi auprès de l'élève (au besoin)
5. Conserver et compiler le billet une fois signé par les parents
6. Lier l'intervention dans Mosaik Portail (SOI)

### Le titulaire doit :

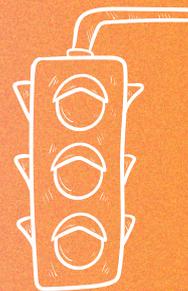
1. Assurer un suivi auprès de l'élève
2. Consigner l'observation dans le Mosaik Portail (SOI)
3. Soutenir la mise en place des mesures d'aide et des conséquences éducatives
4. Travailler en collaboration avec la TES

### L'élève doit :

1. Faire signer le billet par ses parents
2. Remettre le billet signé à la TES responsable de l'encadrement
3. S'engager et collaborer dans les moyens mis en place
4. Présenter le(s) comportement(s) attendu(s)

# Niveau 3

## interventions soutenues par l'équipe des services complémentaires



<h3>Billet rouge</h3> 	<p>Un billet rouge peut être donné par la TES :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. S'il n'y a aucun changement observé malgré les interventions mises en place. La TES responsable de l'encadrement peut alors remettre un billet rouge à l'élève.</li><li>2. Lorsque l'élève commet un écart de conduite majeur dont <b>l'intention est de blesser physiquement ou psychologiquement un autre élève ou un adulte.</b></li></ol>
<h3><u>L'adulte témoin de l'écart de conduite doit :</u></h3>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Constater l'écart de conduite, si besoin immédiat demander le code bleu via «walkie-talkie » ou la secrétaire,</li><li>2. Reconduire l'élève en encadrement. Si le bureau est fermé ou si la TES est absente, remplir le billet blanc section prioritaire et le déposer dans la boîte aux lettres.</li></ol>
<h3><u>La TES doit :</u></h3> <p>Un billet rouge est <b>émis par la TES</b> et remis à l'élève lorsque celui-ci effectue un écart de conduite majeur dont <b>l'intention est de blesser physiquement ou psychologiquement un(e) autre élève ou un adulte de l'école.</b></p> <p>C'est la TES qui consigne tous les billets rouges remis.</p> <p>Pour les élèves ayant un PAC, nous devons se référer à celui-ci.</p> <p>L'accumulation de billets rouges peut mener à un PAC afin de diriger nos interventions vers les besoins de l'élève.</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Recevoir l'élève et intervenir selon la gravité</li><li>2. S'assurer des faits et interpeler tous les élèves impliqués</li><li>3. Travailler avec des membres de l'équipe de services complémentaires au besoin</li><li>4. Mettre en place des mesures d'aide avec la collaboration des enseignants</li><li>5. Remplir le billet rouge</li><li>6. Assurer un suivi auprès de l'élève et de la titulaire au besoin. Si tel est le cas envoyer l'avis de suspension à l'ensemble des enseignants de l'élève et la secrétaire</li><li>7. Communiquer avec le parent selon l'entente établie avec la titulaire</li><li>8. Consigner l'évènement dans Mosaik Portail (SOI) pastille rouge et lier l'intervention</li></ol>
<h3><u>Le titulaire doit :</u></h3>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Assurer un suivi auprès de l'élève, soutenir la mise en place des mesures d'aide, travailler en collaboration avec la TES</li><li>2. Communiquer avec le parent (selon l'entente établie avec la TES)</li></ol>
<h3><u>L'élève doit :</u></h3>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Faire signer le billet par ses parents et le remettre à la TES</li><li>2. S'engager et collaborer dans les moyens mis en place afin de présenter le(s) comportement(s) attendu(s)</li></ol>
<h3><u>La direction doit:</u></h3>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Signer le billet rouge</li><li>2. Rencontrer l'élève et effectuer une rencontre de réintégration au besoin avec l'élève et le parent</li></ol>

# Protocole de retrait niveau 3

## Conséquences possibles



Il faut savoir que le protocole de retrait peut être jumelé avec des interventions ciblées du niveau 2.

Lorsque l'élève est en désorganisation plus de 20 minutes = retrait à la maison et retour à l'école avec un parent/tuteur le lendemain afin de clarifier les attentes et les comportements attendus, selon le jugement des intervenants sur place.

Ce système d'encadrement est en vigueur pour les infractions qui se produisent majoritairement à l'extérieur des classes. À l'intérieur des classes, c'est la gestion de l'enseignante (système-classe personnel à chacun) qui est appliquée. Il est cependant possible que le système d'encadrement-école s'applique pour un élève qui commet un écart de conduite majeur ou pour qui le système de la classe ne fonctionne plus.

- [Rencontre avec la direction](#)
- [Perte de récréations](#)
- [Fiches de réflexion](#)
- [Gestes de réparation](#)
- [Lettres d'excuses/dessins d'excuses](#)
- [Ateliers de sensibilisation](#)
- [Suivi de comportement](#)
- [Renforcement des comportements attendus](#)
- [Récréations supervisées afin de travailler les habiletés sociales](#)
- [Suspension à l'interne ou à l'externe \(selon le nombre d'infractions\)](#)

Le PAC a priorité sur toutes les autres interventions.

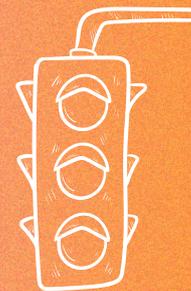


L'accumulation de billets rouges peut occasionner une rencontre de l'élève avec la direction, une rencontre avec les parents, la mise en place d'un plan d'action, etc.



# Carte CCB

## système de renforcement positif



Les cartes de bonne conduite seront utilisées à titre de système de renforcement positif. À la fin de chaque étape, les élèves **ayant eu un comportement exemplaire (aucun billet jaune et aucun billet rouge)** pourront courir la chance de gagner une activité spéciale. L'enseignant tuteur compilera les billets **à chaque fin d'étape**. La TES prendra en note les élèves qui auront des billets jaunes ou rouges pour l'étape complétée et avisera le tuteur afin que celui-ci l'exclue du tirage. L'enseignant remettra les cartes CCB aux élèves ayant eu un comportement exemplaire. La carte sera retournée à la maison pour être signée par les parents. La partie supérieure de la carte pourra être conservée et affichée à la maison. Pour participer au tirage, les élèves devront rapporter et déposer l'autre partie de la carte CCB dans la boîte prévue à cet effet. Il y aura 3 cartes CCB au cours de l'année (3 étapes).

École Saint-Jean-Baptiste	
Carte CCB étape 1	
<b>Collaboration-Communication-Bienveillance</b>	
<i>Félicitation pour ton comportement exemplaire!</i>	
Nom de l'élève : _____	Groupe : _____
Signature de l'enseignant (e) : _____	
✂ _____	
Carte CCB étape 1	
Nom de l'élève : _____	Groupe : _____

Basé sur le document « Cadre de référence et guide à l'intention du milieu scolaire : Intervention auprès des élèves ayant des difficultés de comportement », élaboré par le MELS (2015) ainsi que sur le livre « Enseignement explicite des comportements : Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école » de Steeve Bissonnette, Clermont Gauthier et Mireille Castonguay (2016).

